



# Responsabilité éthique et juridique en matière de recherche internationale (niveau national)

Jean-Luc Barras



FONDS NATIONAL SUISSE  
DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Workshop «Responsabilités éthiques et juridiques en matière de recherche internationale», Berne, 8 avril 2016



# Statuts du FNS

## Article 1: Objectif

1. Le FNS encourage la recherche scientifique en Suisse
2. Il encourage sa compétitivité et sa **mise en réseau internationale**, ainsi que sa capacité à résoudre les problèmes
3. Il voue une attention particulière à l'encouragement de la relève scientifique

# Positionnement

Selon le cadre de la Royal Netherlands Academy of Arts and Sciences:



# Contexte et enjeux des coopérations scientifiques au niveau national

## Tendances

- Nations scientifiques émergentes (BRICS, Asie du Sud-Est, Amérique du Sud), prise de conscience de l'intérêt économique de la recherche (appliquée)
- Ouverture de la recherche (*Open Science*):
  - Accès libre aux publications et aux données primaires
  - Plus forte implication de la société (science participative)
- Enjeux globaux comme sujets de recherche
- Recherche en réseaux interdisciplinaires (SHS) et internationaux, rôle des organisations internationales multilatérales

## Excellence scientifique

Contribution à la **puissance** d'un pays (militaire, économique)



Contribution à l'**attractivité** d'un pays (*soft power*)

# Risques et chances des coopérations scientifiques (niveau national)

## Risques

- Instrumentalisation de la recherche à des fins politiques, p.ex. légitimation indirecte d'une position politique au niveau multilatéral
- Instrumentalisation des coopérations scientifiques à d'autres fins (espionnage, surveillance de concitoyens)
- Effet de levier sur les compétences et les découvertes dans des domaines stratégiques  
(*Background IP*)

## Chances

- Rupture de l'isolement international d'un pays et maintien d'un dialogue en temps de crise
- Encouragement à la coopération dans un contexte interculturel
- Confrontation de différentes normes et standards de travail (transparence, critères et procédures d'évaluation, normes éthiques)

# La situation suisse

## Contexte

- Neutralité
- L'armée n'est pas un acteur majeur de la politique scientifique
- Parmi les pays leader en matière de recherche et d'innovation

### Confédération

Diplomatie scientifique: interaction entre les différents secteurs de la politique extérieure, soutien au processus démocratique

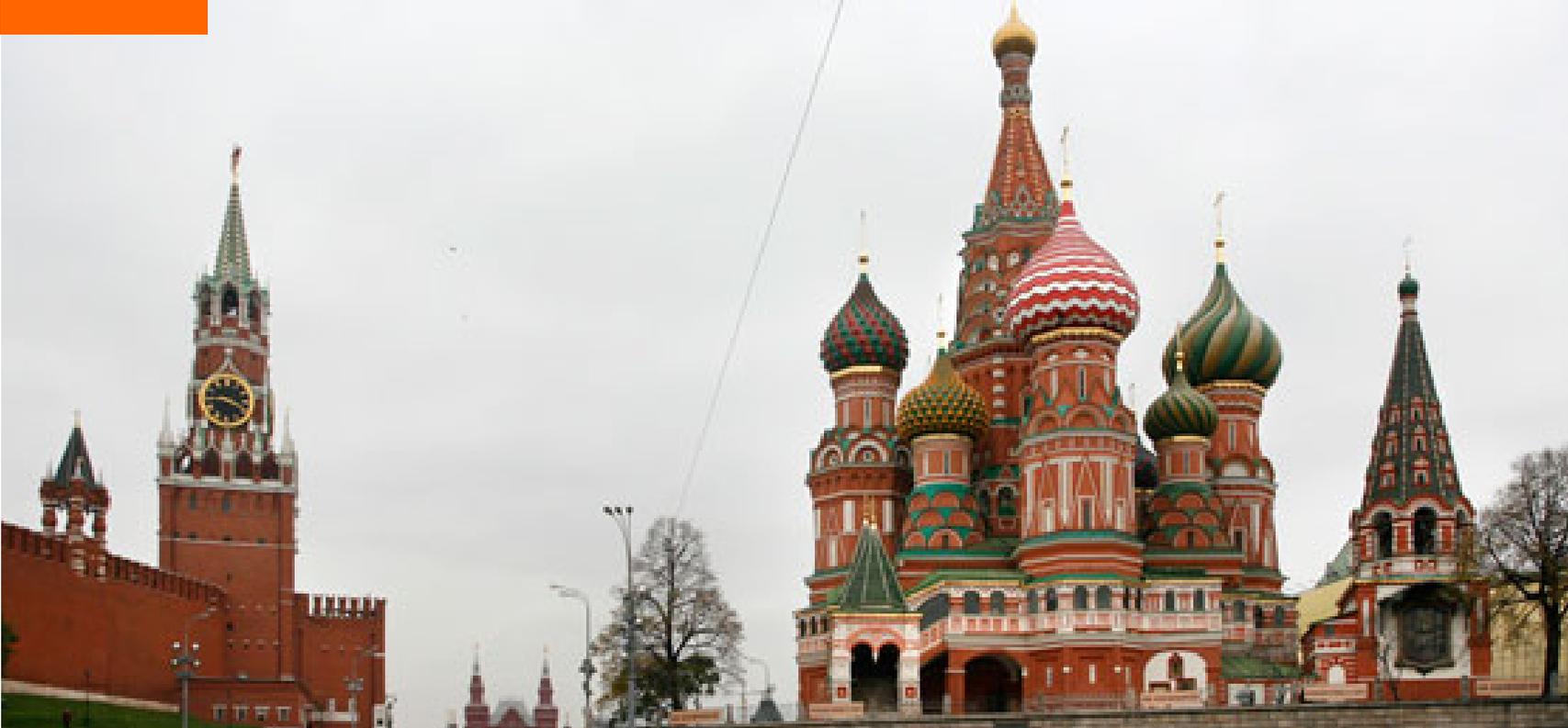
P. ex: programmes bilatéraux

### FNS

Soutien à l'internationalisation de la communauté scientifique suisse

Soutien au développement des capacités scientifiques

Effet indirect attendu



## Mises au concours de projets impliquant la Russie: Éligibilité des groupes de recherche en Crimée

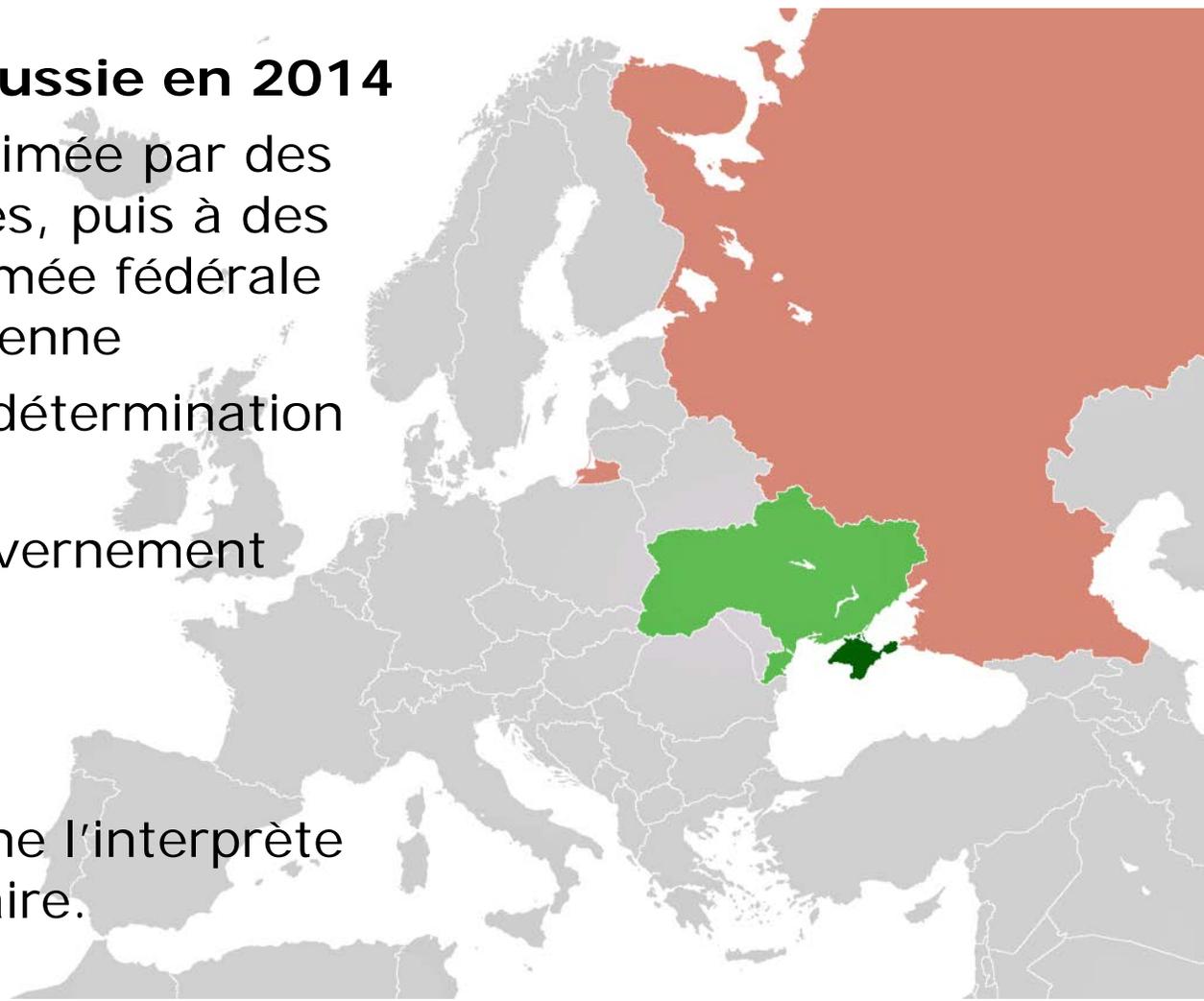
# Situation politique

## Annexion de la Crimée par la Russie en 2014

- 28.02.2014: Occupation de la Crimée par des troupes pro-russes non identifiées, puis à des mouvements des troupes de l'armée fédérale russe près de la frontière ukrainienne
- 16.03.2014: Référendum d'autodétermination en Crimée
- 18.03.2014: Déclaration du Gouvernement russe

## Position suisse

Condamne les actes russes, mais ne l'interprète pas comme une intervention militaire.



# Éligibilité des groupes de recherche de Crimée

## Calls concernés

SCOPES: Mise au concours IP (2014)

- Ukraine dans le Groupe A
- Russie, dans le Groupe B

Programme bilatéral avec la Russie STCPSR (2015)

- Accord de coopération CH-Russie (2012)
- Instrument: JRPs CH-RUS
- Organisations en Russie: Ministry of Education and Science («lead»), Russian Foundation for Basic Research, Russian Foundation for Humanities

## Mesures prises par le FNS

- Clarification de la situation avec la Confédération: territorialité
- Développement d'une *Sprachregelung* (*sensitive issue*)